



COMMUNIQUE DE PRESSE

26 juin 2024

LES NIVEAUX D'USAGE DES DROGUES ILLICITES EN FRANCE EN 2023

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'abus et le trafic de drogues, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) dévoile les premiers résultats de son Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) menée en 2023, alors que les derniers chiffres dataient de 2017. Cette édition de *Tendances* permet de décrire les niveaux actuels de consommation de drogues illicites, ainsi que de poppers et de protoxyde d'azote, chez les adultes de la France hexagonale. Les évolutions dans la population française sur les six dernières années sont également présentées.

En 2023, **la moitié des adultes français ont déjà expérimenté le cannabis**, qui demeure la drogue illicite la plus consommée et dont l'usage (10,8 % au cours des 12 derniers mois) reste stable depuis dix ans. Même si les jeunes adultes restent les plus concernés, c'est dans cette tranche d'âge que les niveaux de consommation diminuent alors qu'ils augmentent chez les plus âgés.

En revanche, **l'expérimentation et l'utilisation de stimulants, notamment de cocaïne, sont en forte hausse**. Près d'un adulte sur dix a déjà consommé de la cocaïne en poudre au moins une fois, et un sur douze de la MDMA. Ces augmentations se produisent dans un contexte d'expansion de l'offre, tant en France qu'en Europe :

« L'augmentation de l'usage de la cocaïne appelle à une grande vigilance et peut s'expliquer par différents facteurs qui se surajoutent, explique Guillaume Airagnes, directeur de l'OFDT. Parmi ces facteurs nous pouvons citer une plus grande disponibilité, mais aussi une perception de la dangerosité de la cocaïne qui diminue, et une diversification des motivations à consommer, par exemple pour tenter de faire face à des conditions de travail difficiles. »

Avec 2,7 % d'utilisateurs dans l'année (contre 1,6 % en 2017), la cocaïne est la deuxième drogue illicite la plus consommée en France. Quant à la MDMA/ecstasy, son expérimentation s'est également fortement accrue entre 2017 et 2023 (passant de 5,0 % à 8,2 %) et son usage actuel a doublé (de 1,0 % à 1,8 %).

Pour en savoir plus :

- *Tendances* n°164 – Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023

Contact presse :

Marianna Perebenesiuk - com@ofdt.fr / 06 70 25 91 42